

Première partie

Le retard dans la production de nombreuses statistiques courantes nous contraint à ajourner la mise à jour et l'analyse de divers aspects de la situation démographique de la France.

L'évolution démographique récente

Naissances Le nombre annuel de naissances enregistré en France métropolitaine décroît continuellement depuis 1988. De 771 000 en 1988, la baisse a d'abord été modérée (-4 000 par an) jusqu'en 1991 (758 000 naissances), puis s'est sensiblement accélérée : 743 000 naissances en 1992, puis 710 000 naissances en 1993.

Le décompte mensuel (figure 1) fait apparaître que la baisse franche du nombre de naissances se dessine dès le second semestre 1991 et se confirme pendant toute l'année suivante. A un niveau très bas, l'année 1993 marque en fait une stabilisation, avec de fortes oscillations de mois en mois. Les chiffres disponibles pour 1994 indiquent que cette baisse rapide s'est sensiblement ralentie, mais aucune remontée n'est perceptible. Ils font prévoir que le nombre de naissances en 1994 marquera une légère baisse par rapport à 1993.

Fécondité du moment On peut associer à ces nombres absolus de naissances une mesure plus évocatrice, en calculant la descendance qu'auraient 100 femmes au terme de leur vie féconde, si les conditions de l'année étudiée devaient se pérenniser. Cet « indicateur conjoncturel de fécondité » élimine l'influence que peuvent avoir, sur le nombre de naissances, l'effectif de la population féminine de 15-49 ans et sa composition par âge. L'indice ainsi calculé a perdu un point par an, de 181 naissances pour 100 femmes en 1988 à 177 en 1991, puis 4 entre 1991 et 1992 (173) et 8 entre 1992 et 1993 (165). C'est la plus basse valeur de la fécondité française depuis 50 ans (tableau 1). La baisse attendue du nombre de naissances en 1994 devrait correspondre à une stabilisation de l'indice ; en effet, le nombre de femmes en âge de procréer diminue actuellement du fait de l'entrée dans la vie féconde des générations moins nombreuses nées à partir de 1975.

On entend souvent que la fécondité française est la plus élevée – ou la moins basse – d'Europe occidentale, après l'Irlande. Ce n'est plus vrai. Elle occupe en 1993 le cinquième rang dans l'Europe des Douze (tableau 2). Le Danemark, en particulier, connaît comme ses voisins scandi-

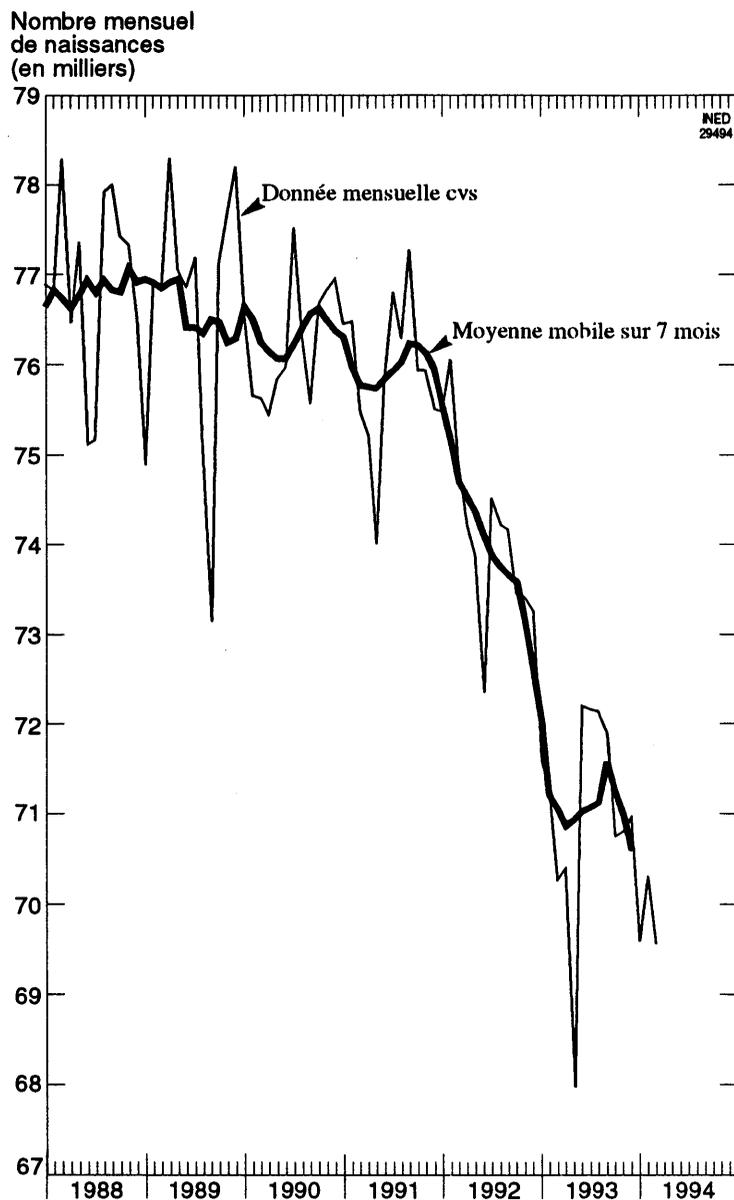


Figure 1. - Évolution du nombre mensuel de naissances

naves, la Suède et la Norvège, une reprise sensible de la fécondité depuis la première moitié des années 1980. Mais l'évolution récente semble mar-

TABLEAU 1. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA FÉCONDITÉ

Années	Indicateur conjoncturel (nais. par femme)	Âge moyen à la maternité (ans)	Somme des taux par âge (naissances par femme) jusqu'à		Part des naissances hors mariage (%)
			24 ans –	25 ans +	
1981	1,95	27,0	0,67	1,28	12,7
1982	1,91	27,1	0,65	1,27	14,2
1983	1,78	27,1	0,59	1,19	15,9
1984	1,80	27,2	0,57	1,23	17,8
1985	1,81	27,5	0,54	1,27	19,6
1986	1,83	27,6	0,52	1,31	21,9
1987	1,80	27,9	0,48	1,32	24,1
1988	1,81	28,0	0,46	1,35	26,4
1989	1,79	28,2	0,44	1,35	28,3
1990	1,78	28,3	0,42	1,36	30,1
1991	1,77	28,4	0,40	1,37	31,9
1992	1,73	28,5	0,38	1,35	33,3
1993*	1,65				

* Provisoire.

TABLEAU 2. – INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ
(NOMBRE MOYEN DE NAISSANCES VIVANTES POUR 1 FEMME, PAR ANNÉE D'OBSERVATION)

Années	AG	B	DK	E	F	G	IR	I	LU	N	NL	P	RFA	S
1980	1,88	1,68	1,55	2,18	1,95	2,21	3,23	1,64	1,49	1,72	1,60	2,19	1,56	1,68
1981	1,80	1,66	1,44	2,02	1,95	2,09	3,07	1,58	1,55	1,70	1,56	2,12	1,53	1,63
1982	1,76	1,61	1,43	1,94	1,91	2,02	2,95	1,56	1,49	1,71	1,50	2,07	1,51	1,62
1983	1,76	1,56	1,38	1,79	1,78	1,94	2,74	1,49	1,43	1,66	1,47	1,94	1,43	1,61
1984	1,75	1,54	1,40	1,72	1,80	1,82	2,57	1,43	1,42	1,66	1,49	1,88	1,39	1,66
1985	1,78	1,51	1,45	1,63	1,81	1,68	2,47	1,39	1,38	1,68	1,51	1,70	1,37	1,74
1986	1,77	1,54	1,48	1,54	1,83	1,61	2,42	1,32	1,43	1,71	1,55	1,62	1,41	1,80
1987	1,81	1,54	1,50	1,48	1,80	1,51	2,32	1,29	1,40	1,75	1,56	1,56	1,43	1,84
1988	1,82	1,57	1,56	1,43	1,81	1,52	2,18	1,32	1,51	1,84	1,55	1,53	1,46	1,96
1989	1,80	1,58	1,62	1,37	1,79	1,44	2,14	1,28	1,52	1,89	1,55	1,47	1,42	2,01
1990	1,84	1,62	1,67	1,33	1,78	1,43	2,19	1,29	1,60	1,93	1,62	1,47	1,45	2,13
1991	1,82	1,65	1,68	1,30	1,77	1,40	2,18	1,27	1,60	1,92	1,61	1,50	1,33	2,11
1992	1,79	1,66	1,76	1,27	1,73	1,39	2,06	1,27	1,64	1,88	1,59	1,51	1,30	2,09
1993	1,77	1,62	1,75		1,65	1,34		1,21	1,70	1,86	1,58	1,46	1,28	2,00

Code des pays :

AG : Angleterre-Galles

B : Belgique

D : Danemark

E : Espagne

F : France

G : Grèce

IR : Irlande

I : Italie

LU : Luxembourg

N : Norvège

NL : Pays-Bas

P : Portugal

RFA : Allemagne

S : Suède

Les valeurs en italique sur le tableau correspondent à des estimations.

quer le pas. En Angleterre, où la fécondité était depuis longtemps proche de celle de la France, il n'y a pas eu de baisse analogue depuis cinq ans et l'écart s'accroît avec la France. En revanche, la fécondité reste plus basse qu'en France, en Allemagne, Belgique, Pays-Bas. Elle continue de décroître dans les pays méditerranéens. Des niveaux inférieurs à 1,3 naissance par femme sont même atteints dans les plus peuplés, Italie et Espagne.

Fécondité des générations Les précédentes éditions de ce *Rapport* avaient fait ressortir deux tendances, la baisse de la fécondité aux jeunes âges, la hausse au-delà de 25 ans, dont la compensation est incertaine (tableau 3). Dans les premières générations féminines du *baby-boom*, celles nées de 1945 à 1960, un profond recul de la fécondité aux jeunes âges a été, très largement mais incomplètement, compensé par une hausse aux âges plus élevés. Par exemple, 100 femmes nées en 1945 ont eu 117 enfants entre 15 et 25 ans, contre seulement 81 pour leurs cadettes de 15 ans, nées en 1960 ; mais au-delà de 25 ans, les premières ont eu 105 enfants et les secondes en auront vraisemblablement 126. Le « rattrapage » n'est donc pas complet (222 enfants contre 207).

TABLEAU 3. – CARACTÉRISTIQUES DE LA DESCENDANCE FINALE DES GÉNÉRATIONS

Génération	Descendance finale (par femme)	Âge moyen à la maternité (ans)	Descendance (par femme)	
			à 24 ans révolus	à 29 ans révolus
1940	2,42	26,4	0,96	1,82
1945	2,22	26,0	0,99	1,74
1950	2,11	26,5	0,88	1,54
1955	2,12	27,0	0,77	1,48
1960	2,07	27,4	0,66	1,39
1963	(1,99)		0,56	1,27
1965			0,49	

Les taux correspondant aux années postérieures à 1992 sont pris égaux à ceux observés au même âge en 1992 pour les générations 1960 ou avant, dont la descendance est déjà largement constituée. La génération 1963 fait l'objet d'une estimation particulière (cf. *XXII^e Rapport*).

Le retard de la maternité est sans ambiguïté : l'âge moyen à la maternité a été repoussé de 1,5 an en 15 générations (27,5 ans pour les femmes nées en 1960 contre 26,0 ans pour celles nées en 1945). Ce retard fait suite à un mouvement d'ampleur comparable, mais de sens inverse : l'âge moyen à la maternité était déjà de 27,5 ans pour les femmes nées en 1930, qui eurent, il est vrai, beaucoup plus d'enfants (264 enfants pour 100 femmes), donc beaucoup plus d'enfants de rang élevé.

Comment le maintien de la fécondité des générations à un niveau supérieur à 200 naissances pour 100 femmes est-il compatible avec des indicateurs conjoncturels largement inférieurs à cette référence depuis près de 20 ans ? C'est précisément la maternité plus tardive qui est la clé de cette compatibilité.

Reprenons les chiffres cités plus haut.

	Avant 25 ans	Après 25 ans	Total
Génération 1945	117	105	222
Génération 1960	81	126	207

Les 81 enfants nés *avant* que la génération 1960 n'ait 25 ans, et les 105 enfants nés *après* que la génération 1945 ait cet âge, sont nés à peu près à la même époque, 1980, quand la génération 1960 avait 20 ans et que la génération 1945 avait 35 ans. L'indicateur conjoncturel de cette période, soit $81 + 105 = 186$ naissances pour 100 femmes, est très inférieur à la descendance finale effective des deux générations (222 et 207 naissances), parce que les femmes nées en 1960 ont peu de naissances aux jeunes âges (retard de la maternité) et que celles nées en 1945 en avaient eu peu aux âges élevés, pour en avoir eu beaucoup auparavant.

Comme un niveau voisin de 210 enfants par femme était déjà atteint par les femmes nées en 1948, on peut, en fait, parler de stabilité de la « descendance finale » pour les générations nées dans les années 1950. Dans les précédentes éditions du *Rapport*, nous avons estimé que la génération féminine née en 1963 pourrait n'avoir que 199 enfants, en postulant que, comme dans les générations antérieures, la fécondité serait d'autant plus forte aux âges élevés qu'elle aura été faible aux jeunes âges. La forte baisse de la fécondité entre 1991 et 1993 remet-elle en question ce pronostic ?

En 1990, 1991 et 1992, la fécondité par âge a baissé, par rapport à l'année précédente, à peu près systématiquement jusqu'à 27 ans et elle a augmenté au-delà (tableau 4). L'essentiel de l'accélération de la baisse en 1992 tient à la baisse de la fécondité avant 27 ans : la somme des taux de fécondité y perd 43 points pour 1 000 femmes (contre 18 et 26 les deux années précédentes), alors que les gains au-delà de 27 ans sont limités à 6 pour 1 000 (contre 8 et 13 les années antérieures). Ainsi, la relative « récupération » aux âges élevés n'est pas remise en cause, et donc l'évaluation de la descendance finale de la génération 1963.

Mais l'avenir de la fécondité des femmes nées plus récemment est de plus en plus problématique. 100 femmes nées en 1967 n'ont eu que 56 enfants jusqu'à 25 ans, soit un tiers de moins que leurs aînées de la génération 1960. Pour infirmer le recul de la fécondité totale qui semble s'amorcer, elles devraient connaître une hausse de leur fécondité tardive largement supérieure à celle qui se dessine aujourd'hui. Par exemple, pour atteindre 207 enfants pour 100 femmes, comme dans les générations 1960,

TABLEAU 4. – SOMME DES TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE PAR GROUPE D'ÂGE
ET VARIATIONS D'UNE ANNÉE À LA SUIVANTE
(NAISSANCES VIVANTES P. 1 000 FEMMES À CHAQUE ÂGE)

Groupes d'âge	1989	Var.	1990	Var.	1991	Var.	1992
15-19	44,8	- 0,8	44,0	- 0,3	43,7	- 2,3	41,4
20-24	390,3	- 17,5	372,8	- 14,0	358,8	- 24,9	333,5
25-27	426,5	- 7,4	419,1	- 3,9	415,2	- 14,9	399,8
28-29	270,3	+ 0,8	271,1	+ 0,3	271,4	- 0,5	270,9
30-34	446,2	+ 7,4	453,6	+ 2,6	456,2	+ 2,7	458,9
35-39	173,7	+ 5,0	178,7	+ 4,2	182,9	+ 2,3	185,2
40-44	34,1	+ 1,8	35,9	+ 0,8	36,7	+ 1,3	38,0
45-49	2,3	+ 0,1	2,4	- 0,1	2,3	- 0,1	2,2
Total	1 788,2	- 10,5	1 777,6	- 10,4	1 767,2	- 37,4	1 729,8

il faudrait que la maternité tardive redevienne ce qu'elle était il y a un siècle, du temps où la constitution de familles nombreuses expliquait la fréquence des accouchements aux âges avancés. Une telle évolution n'est pas strictement inconcevable, car il reste beaucoup de temps à cette génération pour constituer sa descendance, mais on ne voit rien qui la rende vraisemblable. Il est donc loisible de prévoir que la descendance finale des générations nées dans les années 1960 et traversant actuellement leurs âges les plus féconds s'abaissera lentement au-dessous de 2 enfants par femme.

Nuptialité Le nombre de mariages a baissé en 1992 et, davantage encore, en 1993. De même que les indices de fécondité sont fortement marqués par le recul de l'âge à la maternité, ceux de nuptialité le sont par le recul de l'âge au mariage.

L'indicateur conjoncturel de nuptialité⁽¹⁾ atteignait 53 mariages pour 100 femmes en 1992, une valeur comparable à celles enregistrées depuis 1985. Il tombe sous 50 pour 100 en 1993. Ce niveau n'avait jamais été aussi faible depuis 50 ans (tableau 5).

Dans la génération née en 1950, 57 % des femmes se sont mariées avant 23 ans et 33 % au-delà de cet âge, soit au total 90 %, les 10 % restants ne se mariant pas (célibataires définitifs) ; dans celle née 15 ans plus tard, en 1965, seulement 24 % se sont mariées avant 23 ans (tableau 6) ; environ 50 % se marieront sans doute au-delà de cet âge, soit un total de 74 %, ce qui porterait à 26 % la proportion de célibataires définitifs.

Mais, comme pour la fécondité, les indicateurs conjoncturels exagèrent largement le recul du mariage, car ils mélangent, aux jeunes âges, les mariages rares des générations récentes, où l'événement est retardé, et les

⁽¹⁾ Cet indicateur cumule les taux de nuptialité féminins de 15 à 50 ans, ceux-ci étant définis comme le rapport du nombre de mariages de femmes célibataires de chaque âge à l'effectif féminin du même âge. Les mariages de femmes célibataires représentent 84 % des mariages.

TABLEAU 5. - CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA NUPTIALITÉ

Années	Nombre de mariages	Part des mariages entre célib. (%)	Synthèse des taux par âge (a)				Synthèse des quotients par âge (b)			
			Indicateur conjoncturel (1 ^{er} mariage par personne)		Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)		Indicateur conjoncturel (1 ^{er} mariage par personne)		Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1981	315 117	81,0	0,64	0,66	25,3	23,1	0,77	0,81	26,1	24,3
1982	312 405	80,6	0,63	0,65	25,4	23,3	0,76	0,80	26,3	24,5
1983	300 513	79,8	0,61	0,62	25,7	23,6	0,74	0,78	26,6	24,8
1984	281 402	78,8	0,56	0,57	25,9	23,8	0,71	0,75	27,0	25,3
1985	269 419	77,5	0,53	0,54	26,2	24,2	0,69	0,73	27,4	25,8
1986	265 678	76,9	0,52	0,53	26,5	24,4	0,68	0,71	27,8	26,1
1987	265 177	75,8	0,51	0,52	26,8	24,8	0,67	0,71	28,1	26,5
1988	271 124	76,1	0,53	0,53	27,0	25,0	0,67	0,71	28,4	26,7
1989	279 900	75,9	0,54	0,55	27,3	25,3	0,67	0,71	28,6	26,9
1990	287 099	76,0	0,55	0,56	27,5	25,5	0,68	0,71	28,8	27,1
1991	280 175	75,9	0,54	0,55	27,8	25,8	0,66	0,70	29,0	27,3
1992	269 940		0,52	0,53	28,1	26,1	0,65	0,68	29,4	27,7
1993*	254 000			0,50						

(a) Nombre de 1^{er} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.

(b) Nombre de 1^{er} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.

* Estimation.

TABLEAU 6. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ DES GÉNÉRATIONS

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non célibataires à 49 ans	Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)	Proportion de non célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1938	0,86	25,3	0,45	0,78
1943	0,88	24,5	0,56	0,82
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,84	24,8	0,52	0,75
1958	0,78	26,0	0,39	0,64
1963			0,23	0,52
1968			0,14	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non célibataires à 49 ans	Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)	Proportion de non célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1940	0,93	22,6	0,56	0,86
1945	0,92	22,3	0,59	0,85
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,86	22,9	0,53	0,77
1960	0,81	24,0	0,42	0,67
1965			0,24	0,55
1970			0,13	

Les quotients correspondant aux âges postérieurs à 1992 sont égaux à ceux observés au même âge en 1992.

mariages rares des générations anciennes, soit 24 mariages avant 23 ans dans la génération 1965, plus 33 au-delà de cet âge dans la génération 1950, soit 57 pour 100 femmes, ordre de grandeur de l'indicateur conjoncturel de la nuptialité de la fin des années 1980.

Les femmes déjà mariées à 22 ans formaient encore une majorité pour les femmes nées en 1955 (53 %). C'était moins d'une sur quatre, dix générations plus tard (24 %), et c'est à peine une sur huit dans la génération 1970 (13 %). S'il était possible, il y a seulement quinze ans, de pronostiquer dès cet âge combien de femmes de la génération se marieraient et combien resteraient célibataires, c'est devenu aujourd'hui irréaliste.

Le recul du mariage s'est accompagné du développement de la « cohabitation ». Au début des années 1980, la cohabitation hors mariage s'est d'abord développée au détriment du mariage lui-même (figure 2), laissant à peu près inchangée la proportion de jeunes femmes vivant en couple (marié ou non marié), soit environ 50 % à 20-24 ans. Par la suite, l'extension de la cohabitation semble avoir été moins rapide mais, surtout, elle ne semble plus avoir compensé la baisse du nombre de mariages. De 50 %, la proportion de jeunes femmes vivant en couple pourrait avoir diminué jusqu'à 40 % au début des années 1990 et s'être stabilisée à ce ni-

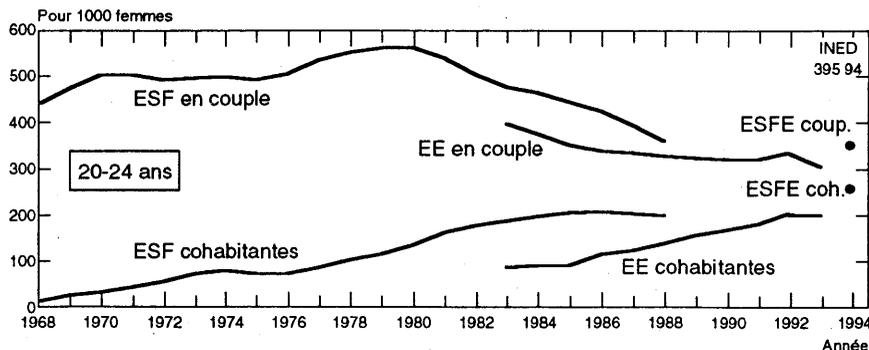


Figure 2. – Proportions de femmes vivant en couple et de femmes cohabitantes (selon l'âge atteint dans l'année).

Sources : Enquête emploi ; Enquête Situations familiales 1986, Enquête Situations familiales et emploi 1994

veau. Ce n'est donc plus seulement la forme juridique de la vie commune qui est affectée, mais la précocité de celle-ci. De plus, l'une et l'autre phases ont été des facteurs de retard dans la constitution de la descendance (cf. la seconde partie du présent *Rapport*).

Mortalité

Les fluctuations du nombre des décès sont désormais d'ampleur très limitée, en particulier depuis la généralisation de la vaccination des personnes âgées contre la grippe, dont les épidémies expliquaient l'essentiel des fluctuations antérieures. Le nombre de décès a ainsi légèrement reculé en 1992 et s'est un peu accru en 1993. Le gonflement régulier de l'effectif de la population et son progressif vieillissement étant des facteurs d'accroissement du nombre de décès, ces faibles variations dissimulent en fait de nouveaux progrès de l'espérance de vie, moins rapides en 1993 qu'en 1992 (tableau 7).

La prolongation de la vie moyenne a été de 1,1 an pour les hommes comme pour les femmes en cinq ans, entre 1986-1988 et 1991-1993. Elle avait été légèrement plus rapide au cours des cinq années précédentes (1,4 an pour les hommes et 1,5 an pour les femmes).

Il y a désormais égalité des gains entre hommes et femmes, après des décennies d'aggravation de la surmortalité masculine. Mais des progrès équivalents de l'espérance de vie à la naissance sont synonymes d'une diminution relative de la mortalité plus forte chez les femmes, où les décès aux jeunes âges sont déjà en effectifs beaucoup plus restreints. Non seulement l'écart de vie moyenne entre les sexes est plus élevé en France que dans les autres pays occidentaux, mais celui-ci s'est généralement réduit à l'étranger depuis dix ans, au lieu de s'être seulement stabilisé en France. Il subsiste donc une spécificité de la mortalité masculine française.

TABLEAU 7. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE

Années	Espérance de vie (ans)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo-natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1981	70,4	78,5	17,3	22,3	9,7	5,5	791	904
1982	70,7	78,9	17,6	22,7	9,5	5,3	793	906
1983	70,7	78,8	17,6	22,6	9,1	5,0	796	907
1984	71,2	79,3	17,9	23,0	8,3	4,7	800	911
1985	71,3	79,5	17,9	23,0	8,3	4,6	802	913
1986	71,6	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	806	914
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	813	917
1988	72,4	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	815	918
1989	72,5	80,7	18,8	24,0	7,5	3,8	817	919
1990	72,8	81,0	19,0	24,2	7,3	3,6	821	922
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,6	824	923
1992	73,2	81,4			6,8			
1993*	73,3	81,5			6,5			

* Provisoire.
Source : INSEE.
⁽¹⁾ Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.
⁽²⁾ Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

Mortalité infantile

Bien que la mortalité infantile n'ait plus qu'un poids limité dans la mortalité globale (en 1991, 5 500 décès avant un an, sur 525 000 décès de tous âges), elle reste un indicateur privilégié des conditions de santé des populations. Mieux même, la place relative croissante qu'occupent les décès très précoces, à mesure que les décès plus tardifs sont éliminés, rend cette fraction de la mortalité sensible au développement de techniques médicales de plus en plus « lourdes ». Il en résulte, d'une part, le maintien d'un étonnant rythme de progrès et, d'autre part, le creusement d'un écart relatif important avec des pays moins développés dans ce domaine.

Ainsi, la mortalité infantile en France a continué de reculer rapidement en 1992 et 1993 : 6,8 et 6,5 décès pour 1 000 naissances, soit environ un quart de moins que dix ans plus tôt. La proximité des résultats à l'Ouest de l'Europe est, sur ce point, aussi impressionnante que la distance avec les pays de l'Est, où les taux sont souvent doubles voire triples.

Mortalité par SIDA

Dans un décompte provisoire, il y a eu 4 500 décès par SIDA en 1993, soit 11 % de plus qu'en 1992. Les décès féminins, cinq fois moins nombreux que les décès masculins, s'accroissent sensiblement plus vite (+ 28 % entre 1991 et 1992). Ces hausses ne sont pas des surprises, car le nombre de nouveaux cas de

SIDA continue de s'accroître. La durée de survie des malades (cf. le précédent *Rapport*) laisse en effet attendre un délai de l'ordre de deux ans entre l'évolution du nombre de malades et celle du nombre de décès. Aussi longtemps que continueront d'augmenter les nouveaux diagnostics de la maladie, aussi longtemps que la durée de survie ne sera pas sensiblement accrue, on continuera d'enregistrer une hausse du nombre de décès correspondants. Il faut cependant observer que le taux d'accroissement des décès masculins diminue depuis 1990.

Il est plus difficile d'apprécier l'évolution du nombre de séropositifs. La longueur de la durée d'incubation entre la contamination et l'apparition de la maladie (phase de séropositivité) établit, en amont, un lien statistique relativement lâche entre l'évolution du nombre de nouveaux malades du SIDA et de nouveaux séropositifs, d'autant que si le déclenchement de la maladie fait l'objet d'une statistique dont on cerne à peu près le degré d'imprécision, la contamination, elle, ne peut être appréhendée par aucun décompte systématique. On en est donc réduit à des estimations à rebours, tenant compte de la répartition vraisemblable des durées d'incubation, pour déterminer les nombres passés de nouveaux séropositifs ou, à une étape intermédiaire, le nombre global de séropositifs n'ayant pas encore contracté le SIDA. D'après ces évaluations, le nombre global de séropositifs pourrait avoir atteint un palier au début des années 1990, un peu au-dessus de 100 000 (figure 3). La longueur de la phase de séropositivité, encore accrue par le recours aux traitements comme l'AZT, et la brièveté de la survie des « sidéens », expliquent que les non malades porteurs du virus VIH soient dix fois plus nombreux que les malades. Si cette stabilisation de l'effectif des séropositifs était confirmée, ce serait un premier résultat encourageant des campagnes de prévention.

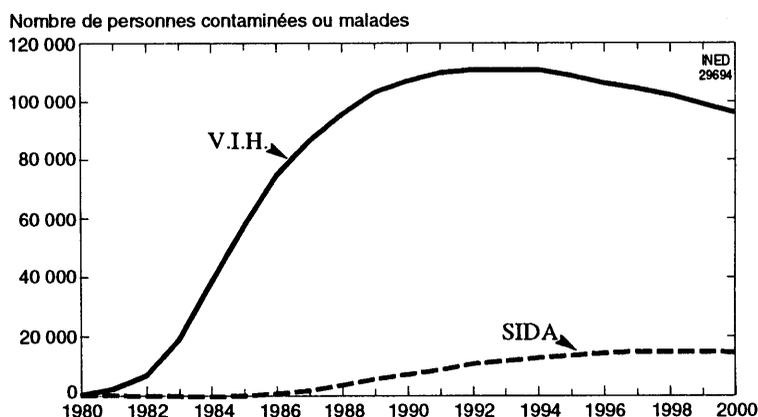


Figure 3. — Prévalence estimée et prévue de l'infection à VIH et du Sida en France. Scénario de référence

Modèle : Assistance publique de Paris, école des Mines et directions des hôpitaux

Accroissement de la population

Selon le du Haut Conseil à l'Intégration, c'est à un peu plus de 100 000 qu'il faut estimer le nombre de personnes s'installant en France chaque année pour un séjour durable, c'est-à-dire supérieur à douze mois, depuis le recensement de 1990. Cet apport étant un peu réduit par des mouvements en sens inverse, de retours au pays ou de départs de France de personnes qui y sont nées, l'INSEE estime à environ 90 000 par an l'excédent migratoire, contribution à la croissance démographique de la France (tableau 8).

TABLEAU 8. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000)

Années	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1 000)			
				Naturel	Migratoire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1981	54 182	805	555	+ 251	+ 56	+ 306	14,9	10,2	+ 4,6	+ 5,7
1982	54 492	797	543	+ 254	+ 61	+ 315	14,6	10,0	+ 4,6	+ 5,8
1983	54 772	749	560	+ 189	+ 56	+ 245	13,7	10,2	+ 3,5	+ 4,5
1984	55 026	760	542	+ 217	+ 45	+ 262	13,8	9,9	+ 3,9	+ 4,8
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 319	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	57 055	759	525	+ 234	+ 90	+ 323	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,5
1992	57 374	744	521	+ 223	+ 90	+ 313	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993*	57 667	712	528	+ 184	+ 90	+ 274	12,3	9,2	+ 3,1	+ 4,8

* Provisoire
Source : INSEE.

Cet excédent complète un solde naturel (différence entre les naissances et les décès de la même année), dont le montant est resté supérieur à 200 000 jusqu'en 1992, mais est tombé sous ce niveau en 1993, en raison du sensible recul des naissances. Rapporté à la population totale de l'année, le solde naturel recule depuis 1988 : il est passé sous 4 p. 1 000 en 1992 et s'est approché de 3 p. 1 000 en 1993.

Comment un niveau de fécondité très inférieur à 200 naissances pour 100 femmes est-il compatible avec un solde naturel encore positif ? Le raisonnement fait appel à de nombreux facteurs que récapitule le tableau 9.

Partons de la fécondité des années très récentes. L'indice conjoncturel de 1992 est égal à 173 naissances pour 100 femmes. Mais les femmes nées en 1963 auront sans doute 199 naissances sur l'ensemble de leur vie féconde, en moyenne vers 28 ou 29 ans, soit autour de 1992. La différence

TABLEAU 9. – COMPOSANTES DE LA REPRODUCTION ET DE L'ACCROISSEMENT NATUREL DES ANNÉES RÉCENTES EN FRANCE

A. Composantes de la reproduction	
1. Reproduction de la génération 1963	
a. fécondité (descendance \times 0,488)	0,971
b. mortalité (survie à 27,5 ans)	0,964
c. émigration (nées en France recensées)	0,960
d. immigration (nées hors de France recensées)	1,104
2. De la génération 1963 à l'année 1992	
• indicateur conjoncturel/descendance	0,869
3. Gains d'espérance de vie mères-filles	
• gains 1982-92 étendus à 27,5 ans	1,090
1 \times 2 \times 3 : Ensemble	0,940
B. Composantes de l'accroissement naturel	
1. Associé à la reproduction ci-dessus	- 2,2 ‰
2. Effets de structure par âge (structure actuelle/stationnaire)	
a. sur le taux brut de mortalité	+ 3,8 ‰
b. sur le taux brut de natalité	+ 1,8 ‰
1 + 2 : Ensemble	+ 3,4 ‰

traduit le retard croissant avec lequel les femmes constituent leur descendance. Le déficit (A2) creusé par ce retard est égal à 13 % (soit $173/199 = 87\%$).

A ce déficit s'ajoutent ceux que provoquent d'une part les décès (A1b), d'autre part les départs hors de France (A1c) de femmes, nées en France, avant qu'elles aient pu avoir (tous) leurs enfants. Dans la génération 1963, environ 4 % des femmes sont décédées avant l'âge moyen à la maternité (alors que 96 % survivent) et également 4 % de femmes nées en France, qu'on se serait attendu à dénombrer survivantes vers 27 ans, n'ont pas été recensées en 1990. On estime ainsi à 96 % la fraction de celles qui sont restées en France.

Mais en sens inverse, il est venu s'ajouter 10 % de femmes nées hors de France en 1963 qui contribuent à la natalité française (A1d). L'immigration (10 %) a donc un peu plus que comblé les vides laissés par la mortalité (4 %) et les départs (4 %). Le surcroît est de 2 %, ce qui fait 203 enfants ($199 \times 1,02$) pour 100 femmes nées en France en 1963. Comme les filles sont moins nombreuses que les garçons à la naissance (A1a), ces 203 naissances se répartissent en 99 naissances de filles et 104 naissances de garçons. 99 filles pour 100 femmes nées en France en 1963, on voit que le déficit est très faible, à la limite de la précision de ce calcul.

Il faut tenir compte également de la baisse de la mortalité. En dix ans, l'espérance de vie a gagné environ 2,5 ans, soit 3,2 %. Si un tel rythme devait s'appliquer sur l'intervalle de temps qui sépare la naissance des parents et celle des enfants, soit 25 à 30 ans, le gain serait de l'ordre de

9 %. C'est-à-dire que les enfants vivront 1,09 fois plus longtemps que les parents et figureront ainsi plus longtemps dans la population française (A3).

En résumé, le léger déficit de la génération 1963 (99 filles au lieu de 100) s'est creusé dans les années récentes par le retard dans la constitution de la descendance (facteur : 0,87), mais il a été aussi contrebalancé par l'allongement de l'espérance de vie (facteur : 1,09). En régime permanent, la combinaison de ces trois éléments ($99 \times 0,87 \times 1,09 = 0,94$) exprime le fait que les conditions actuelles de la fécondité, de la mortalité et des migrations en France, ne suffisent pas à assurer la croissance de la population. Pour 100 femmes en âge de procréer aujourd'hui, on pourrait s'attendre à 94 femmes en âge de procréer dans une trentaine d'années. Autrement dit, les filles contribueraient à la population 6 % de moins que les mères, soit un recul annuel d'environ 2,2 pour 1 000 (B1).

Mais les mesures précédentes n'ont pas tenu compte d'un dernier facteur : la structure par âge de la population française reste favorable à la croissance démographique. Plus précisément, la population qui correspondrait au maintien permanent des régimes actuels de mortalité, fécondité et migration serait nettement plus « vieillie » que la population réelle ; elle connaîtrait un taux brut de mortalité plus élevé, parce que la part des personnes exposées aux risques les plus élevés de décès serait plus importante, et un taux de natalité plus bas, parce que la part des femmes d'âge fécond serait plus faible. Le taux brut de mortalité d'aujourd'hui (9,2 p. 1 000 en 1993) serait accru de 3,8 points (B2a) et le taux de natalité (13,0 p. 1 000 en 1992 et 12,3 en 1993) serait réduit de 1,8 point (B2b).

Ces effets de structure, favorables à la croissance naturelle d'aujourd'hui ($3,8 + 1,8 = 5,6$ p. 1 000), masquent le déficit qu'impliquent les niveaux actuels de fécondité, mortalité et migration ($- 2,2$ p. 1 000). Le solde de ces influences contradictoires ($5,6 - 2,2 = 3,4$ p. 1 000) explique l'accroissement naturel maintenu de la population française.

Toutes choses égales d'ailleurs – en particulier à fécondité et à solde migratoire maintenus – le vieillissement progressif de la structure par âge va contribuer à réduire cet accroissement naturel. A court terme il est vrai, l'augmentation d'un indicateur courant du vieillissement – la part des personnes âgées de 60 ans ou plus – est un peu freinée par l'arrivée dans ce groupe, de générations particulièrement creuses nées pendant la crise économique (tableau 10 et figure 4).

TABLEAU 10. – RÉPARTITION PAR ÂGE AU 1^{er} JANVIER DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Groupes d'âges	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
0-19 ans	28,9	28,6	28,3	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4
20-59 ans	52,8	53,0	53,1	53,1	53,2	53,2	53,5	53,5	53,8
60 ans ou plus	18,3	18,4	18,6	18,8	19,0	19,3	19,4	19,7	19,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE.

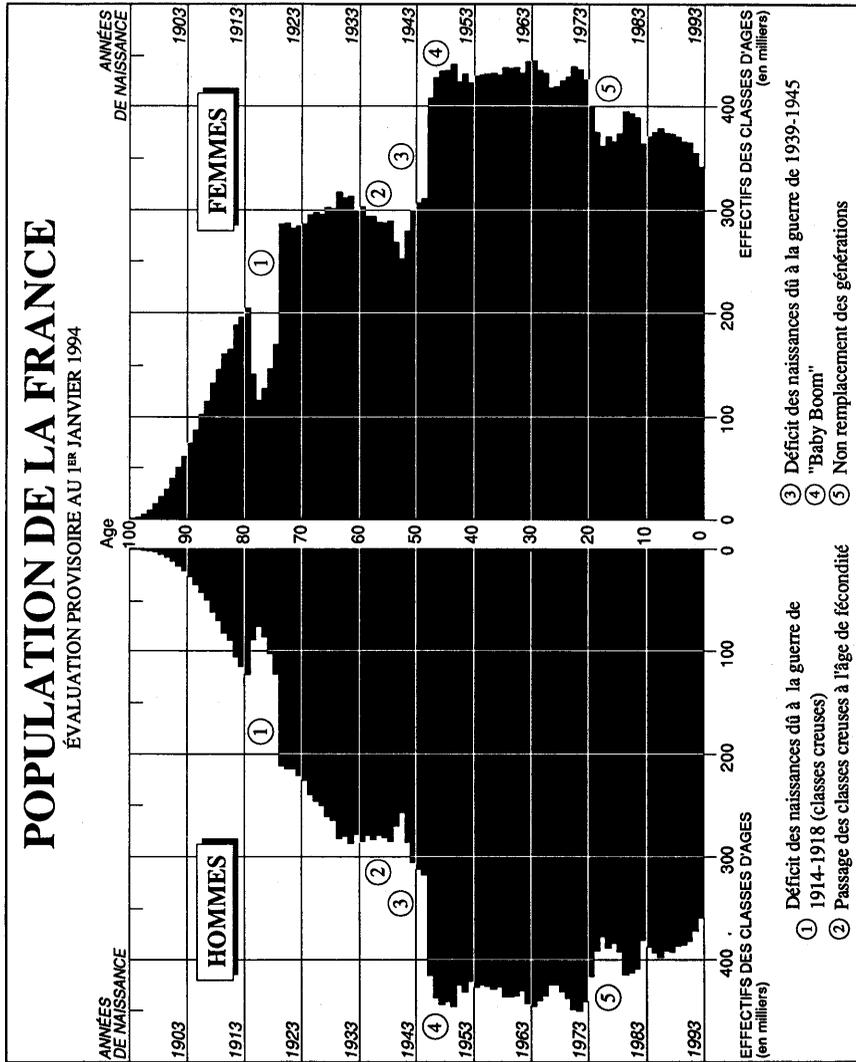


Figure 4. – Répartition de la population totale au 1^{er} janvier 1994 par sexe et âge